

Compte-rendu de E. Baratier in Provence Historique 1965

270

COMPTES RENDUS

~~On ajoutera aux "quelques notes bibliographiques" commentées par l'auteur, l'article de Mlle Marthe Dulong paru dans les *Mélanges Busquet* (*Provence Historique*, déc. 1956), p. 132-139, sur *Les dernières années de Sainte Delphine à Apt, d'après le procès de canonisation*. Et l'on se souviendra par ailleurs que l'*Archivum Franciscanum Historicum*, t. X (1917), p. 231-238, a édité un ancien office liturgique célébrant le culte de saint Elzéar.~~

~~P.-A. AMARGIER~~

Pierre TROFIMOFF. — *Le Revest-les-Eaux, Tourris, Val d'Ardène*.
Marseille, impr. Croset, 1936. In-8°, 64 p., avec illustr.

Une récente promenade de nos sociétés historiques de Marseille me donne l'occasion de signaler aux lecteurs de *Provence Historique*, une intéressante plaquette sur le Val d'Ardène et le Revest. Cette région, séparée de Toulon par le mont Faron, a gardé encore, malgré la proximité de la grande ville, un aspect agreste et pittoresque et il faut souhaiter qu'elle puisse le conserver. M. Trofimoff, après de minutieux dépouillements d'ouvrages et d'archives inédites, rapporte en quelques chapitres l'essentiel de ses connaissances sur cette vallée. Malheureusement, les archives les plus intéressantes ont disparu dans le sac de la mairie à l'occasion des journées révolutionnaires de 1851. Tour à tour et d'une manière un peu décousue, nous apprenons l'histoire du Revest et de ses seigneurs, de son église et de ses confréries de la Miséricorde et des pénitents gris et blancs.

Le Revest est l'agglomération importante de la vallée et, encore aujourd'hui, sa massive tour carrée émergeant au-dessus des maisons a fière allure sur sa butte. Mais il y avait au Moyen Age un autre village à Tourris, localité dépeuplée après les crises de la fin du XIV^{me} siècle ; il en reste un château du XVI^e siècle avec une chapelle, le tout, paraît-il, menacée aujourd'hui d'une disparition totale. Enfin, la vallée d'Ardène, qui garde encore son château et plusieurs moulins, était également une seigneurie. Au Moyen âge, les textes parlent de la bastide du val d'Ardène et ce n'est qu'au XVI^{me} siècle ou au début du siècle suivant que fut construite une grande maison forte à partir d'une ancienne tour que certains disent sarrasine, comme celle du Revest, avec laquelle, d'ailleurs, elle pouvait communiquer par signaux. M. Trofimoff, lui, la donne pour celto-lygienne, ce qui laisse un peu rêveur.

Il ne semble guère possible, faute de textes, d'en savoir sur cette région beaucoup plus que les renseignements patiemment recueillis par M. Trofimoff ou le commandant Davin qui, en 1962, faisait paraître dans le *Bulletin des Amis du Vieux Toulon* une causerie sur le château de Dardenne. Je me suis efforcé néanmoins de mieux définir la situation seigneuriale de l'époque médiévale qui, à la lecture de l'ouvrage, paraît un peu confuse. Au XIII^{me} siècle, le Revest appartient sans conteste à une branche cadette des vicomtes de Marseille, possessionnée à Trets et à Toulon et dont les représentants les plus connus sont Gaufridet et sa fille Sibille. L'union des seigneuries de Toulon et du Revest dans un même fief est nettement démontrée par l'enquête comtale de 1252 qui mentionne pour Toulon et le Revest une calvacade due au comte d'un chevalier entièrement équipé, alors que les seigneuries de la Garde, Saint-Jean-du-Val (La Valette) et Tourris doivent pour la même impo-

sition un chevalier entièrement armé et un autre avec un équipement réduit. M. Trofimoff fait allusion à des prétentions qu'aurait eues sur le Revest, Guillaume seigneur d'Ollioules et qui auraient été écartées par l'arbitrage de l'évêque Rostang de Toulon. Or cet acte ne peut être que la sentence du 18 novembre 1235, publiée par Albanès dans la *Gallia* de Toulon, par lequel l'évêque Rostang de Cuers délimite les terroirs des seigneuries de Toulon et d'Ollioules, arbitrage dans lequel le Revest est cité comme une limite et non comme un enjeu convoité par les deux parties.

Ces seigneurs de Toulon logeaient quelquefois au Revest, peut-être dans la tour si inconfortable soit-elle pour des barons du XIII^{me} siècle ; dans le *Recueil des actes des vicomtes de Marseille*, Gérin-Ricard et Isnard signalent un acte du 1^{er} novembre 1258, passé au *castrum* du Revest dans la chambre de Sibille. Cette Sibille a laissé un testament très discuté d'après lequel elle aurait laissé le Revest aux Chartreux de Montrieux ; certains tiennent cet acte pour faux ; en tout cas, il ne semble pas avoir été exécuté puisque le 29 novembre 1262, le comte Charles I^{er}, son héritier, cède dans un échange ses droits sur le Revest et d'autres biens à des cousins de Sibille, Isnard d'Entrevennes et Reforciat de Trets.

Au début du XIV^e siècle, cette famille d'Agoult-Trets est toujours en possession du fief. Dans un nouvel acte, passé au Revest le 16 avril 1316, Sibille de Trets, veuve de Raimond de Montauban, lègue à sa fille Béatrice les meubles de sa bastide du Revest (peut-être la bastide du Val d'Ardène) ; elle constitue héritière son autre fille Marguerite, femme d'un autre Raimond de Montauban ; c'est ainsi que les Montauban ont succédé comme seigneurs aux d'Agoult-Trets de la famille vicomtale de Marseille. M. Trofimoff nous dit qu'en 1374, Raimond de Montauban occupe le Revest et que le bailli de Toulon, peu après, confirme les Chartreux dans leur possession. D'où tire-t-il ce renseignement ? D'après les manuscrits des *Fundationes* de Dom Capus à la Grande Chartreuse (p. 143), il serait bien question des droits des Chartreux qui nous laissent assez sceptiques puisque les Montauban, depuis déjà plus de 50 ans, paraissent paisibles possesseurs du Revest.

Le 7 décembre 1385, Raimond de Montauban prête hommage à la reine Marie pour la vallée d'Ardène, les *castra* de la Bastide, du Revest et pour partie de seigneurie et haute seigneurie de Tourris. Quelques années plus tard, ces fiefs passent aux mains des Marseille-Vintimille ; le 25 janvier 1432, Bertrand de Marseille, coseigneur d'Ollioules fait confirmer par la cour royale d'Aix un échange récemment conclu avec Elzéar de Montauban ; contre diverses terres à Evenos, ce dernier lui avait cédé pour la valeur de 2 000 florins les seigneuries du Revest, de Tourris et de la Bastide. A cette époque, ces seigneuries dépeuplées (1) ne valaient pas grand-chose, puisque diverses terres, pré et condamine à Evenos, évalués 800 florins, atteignaient presque le capital déclaré de ces droits seigneuriaux. En deux siècles, l'importance du Revest et de sa vallée avait beaucoup diminué, mais la renaissance économique, à la fin du XV^{me} siècle, devait le favoriser à nouveau. En témoignent les nouvelles constructions à Dardenne et à Tourris et les nombreux renseignements sur ces trois siècles de l'Ancien Régime, rapportés par M. Trofimoff.

E. BARATIER

1. En 1540, Le Revest n'a encore que vingt-six maisons (et non quarante-six, sans doute une erreur d'impression de l'ouvrage de M. Trofimoff) et Tourris sept bastides.